**CONSEIL DU CRPMEM de CORSE du 16 Janvier 2015**

M. Gérard ROMITI, Président du Comité National et Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins a présidé le Conseil du CRPMEM de Corse du 16 janvier 2015.

En profitant pour présenter ces vœux de santé à tous les membres de sa corporation ainsi qu’à leur famille, il s’est félicité de l’affluence des professionnels de tous les ports de l’ile qui étaient représentés et qui, ainsi, confirme leur intérêt pour les sujets qui sont à l’ordre du jour.

De nombreux points concernant la pêche professionnelle ont été abordés tels :

* Le problème de mévente de la pêche durant certaine période,
* Le manque de contrôles sur l’origine de certains poissons mis à la vente dans la restauration, ainsi qu’une meilleure définition de ce qui reste de la pêche plaisance et de ce qui devient du braconnage.
* Les projets qui seront réalisables dans le cadre du nouveau FEAMP et la prise de retard considérable de l’avancement de ce dossier,
* Les nouvelles règlementations concernant le Corail,
* Le schéma de mise en valeur de la mer au sein du PADDUC est évoqué et l’on parle aussi d’une véritable politique de la mer à travers une croissance bleue et pourquoi pas un « PADDUC MER »?
* Les difficultés budgétaires que rencontre le CRPMEM de Corse et surtout l’absence de réaction des hautes instances partenaires économiques (CTC).
* Enfin quelques projets ont été soumis à l’approbation du Conseil qui a tout accepté à l’unanimité des votes.

Grace à cette participation nombreuse, (les pêcheurs, les aquaculteurs, les Affaires Maritimes Régionales et des deux départements,) C’est avec une certaine fierté que notre président National a pu clôturer ce 1er Conseil de l’année.